AERONAUTIQUE: Figeac Aero annonce une augmentation de capital réservée aux salariés

Le Conseil d'administration de FIGEAC AERO / **T :** 05.65.34.52.52 (siège social à Figeac/ Lot) annonce avoir procédé à l'émission de 8397 actions dans le cadre d'une augmentation de capital exclusivement réservée aux salariés, le 5 mai dernier. Le prix de souscription a été fixé a 17,2 euros par action. www.figeac-aero.com